



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 26 avril 2006 — N° 18

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 09.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Thériault, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 8 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 182-20060426)

Le rapport annuel de l'Ordre des denturologistes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 183-20060426)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Legault (Rousseau) dépose :

Copie de deux courriels envoyés les 10 et 11 décembre 2005 par M. Alain Paul Proteau et M. Laurent Mériaux, vice-présidents à la Société des alcools du Québec, concernant la stratégie de négociation des prix à la suite d'une diminution des frais de service.

(Dépôt n° 184-20060426)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Charest (Rimouski) dépose :

Copie d'un échange de correspondance entre Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau, et M. François Desbiens, directeur régional de santé publique de la Capitale-Nationale, en date du 14 mars 2006 et du 21 avril 2006, concernant les appareils de loterie vidéo à l'Hippodrome de Québec.

(Dépôt n° 185-20060426)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif ;

26 avril 2006

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et l'étude des crédits budgétaires du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) et M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 15^e édition de la Semaine minière du Québec sous le thème *Choisir les mines, c'est brillant !* et rappelle l'importance de ce secteur pour le développement économique des régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Charbonneau (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la tenue de la première Journée des préposés et des préposées aux bénéficiaires le 28 avril 2006 et qu'elle profite de cette occasion pour souligner leur contribution inestimable au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

26 avril 2006

Du consentement de l'Assemblée, M. Charbonneau (Borduas), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine du don d'organes et qu'elle encourage toutes les Québécoises et tous les Québécois à signer leur carte de don d'organes et à sensibiliser leurs proches.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 209 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne), Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine de l'action bénévole qui se tient du 23 au 29 avril 2006 ; qu'elle rende hommage aux bénévoles qui, en offrant leur temps, participent au mieux-être de la société et à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin d'entreprendre l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère de la Culture et des Communications ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux ;

26 avril 2006

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Transports.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'élaborer le rapport de la commission à l'égard du mandat d'initiative sur le patrimoine religieux du Québec.

À 15 h 21, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 avril 2006, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET